Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 35 (1947)

Heft: 736

Artikel: Fédéralisme

Autor: Rossier, Lucie

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-266290

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Ils étaient trois petits lapins...

Ces trois petits lapins ont été confectionnés, en paille, par un enfant autrichien, ils sont un symbole, le symbole même de l'appel qui nous est adressé : le premier est tout plat, c'est le lapin autrichien « avant » le repas du Don suisse, le second lapin est plus arrondi, c'est le lapin autrichien « après » le repas offert, le troisième lapin est gros et gras, c'est le lapin suisse. De toute évidence, le lapin suisse peut et doit partager sa pitance avec ceux qui ont faim, il ne faillera pas à son devoir, n'est-ce pas ?

L'exposition offre un côté tragique à nos regards, images de villes en ruines, où l'on vit encore dans les décombres, où l'on a froid images de régions désertiques encore, où l'on a faim, images lamentables d'une jeunesse malade, ou mutilée ; de toutes ces images, la plus hallucinante est ce grand tableau noir où un enfant polonais, de 11 ans, a évoqué la guerre : flammes rouges et jaunes qui montent au ciel, sang qui coule, destruction et souffrances ...

On est soulagé, alors, d'étudier les actions entreprises pour apaiser ces souffrances : cantines, repas, dispensaires, hôpitaux, centres d'accueil. On admire l'ingéniosité des paquets combinés, envoyés au loin sous le plus petit volume possible, pharmacie vétérinaire, mobilier A.E.R.M.O., où l'essentiel s'insère dans une caisse si petite...

Mais ce qui réconforte le plus, c'est d'examiner les objets confectionnés avec le bois, la corde, la paille, le métal des emballages par ceux qui en ont reçu le contenu. Ici, on sent la vie qui renaît, l'imagination qui travaille, la création qui réjouit : chaussettes en fibre textile, sandales en vieux cuir découpé, tabouret en lanière de fer, tabliers en tissu de sac, ustensiles, plaquets pour protéger les chaussures en boîtes de conserves. Ici, l'on sent l'action positive qui a relevé les courages, le Don suisse n'a pas seulement apporté la nourriture, si vite consommée, si maigre pour de trop vastes besoins, il a apporté l'espoir, cette graine spirituelle, dont la récolte peut être infinie sur les champs de l'avenir.

Notre pays est petit, il n'a pas de grands moyens matériels, mais ce qu'il a, il doit l'offrir, car ce geste seul ranime les énergies de ceux qui sont accablés par les conséquences de la guerre. Nous pouvons donner l'impulsion qui permettra à nos frères de repartir vers une existence normale. « Aide-toi » leur dit le Don suisse, et il leur apporte les premiers éléments nécessaires. Mais pour réunir ces premiers éléments d'aide, chacun doit collaborer, soit en répondant aux collectes d'argent et de vêtements, soit en s'associant à l'un de ces parrainages collectifs qui sont peut-être la meilleure formule actuelle, parce qu'ils permettent un échange de demandes et de réponses : De quoi avez-vous spécialement besoin ? De layette ? Nous allons essayer d'en trouver. De matériel scolaire ? On va demander des livres et des cahiers, etc. Les contacts s'établissent, le gaspillage inutile disparaît, et l'amitié naît, cette fleur essentielle de la paix.

A. W.

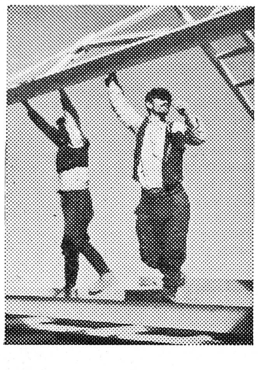

Visitez l'Exposition itinérante du Don suisse Lausanne (Palais de Rumine) du 13 au 19 septembre — Neuchâtel, du 23 au 27 septembre. (Entrée : Adultes 1 fr., enfants 50 cts, groupes scolaires 20 cts par visiteur).

Fédéralisme

Le « Mouvement Universel pour une Confédération Mondiale » a tenu son premier congrès à Montreux, du 17 au 24 août. Il a réuni dans les salles du collège des groupes compacts de jeunes fédéralistes, venus d'Amérique, d'Angleterre, d'Italie, d'Autriche, de France, de Belgique, de Hollande, sans oublier un petit groupe suisse, né en Valais. En tout, quelque deux cents jeunes, à l'esprit bouillonnant, aux idées multiples et intransigeantes prenant feu de toute part. Pendant plusieurs jours, ces idées s'affrontent, se heurtent, se soupèsent, se mesurent pour, en fin de congrès, prestement s'amalgamer et se fondre dans l'ensemble. Un ensemble dont la force réside avant tout dans l'élan dynamique, contagieux, dans la foi au principe et la volonté d'action.

Comme plan d'action, le projet *Usborne*** « Crusade for a World Government », projet adopté, appuyé également par plus de soixante membres du Parlement Britannique, entre autres par le Rev. Gordon Lang, autre personnalité du Congrès. C'est le Rev. Lang qui dira, lors de la clôture du congrès européen :

cre l'opposition à l'enseignement de la gymnastique obligatoire, dans certaines régions de notre pays. Ce moyen est dangereux, il faut en chercher d'autres.

La loi sur l'enseignement militaire préparatoire a été repoussée, il y a quelques années, précisément pour maintenir le service militaire dans les limites nécessaires. La volonté du peuple doit être respectée. D'après Cl. N. H.

DE-CI, DE-LA

Une collaboratrice du „Mouvement" à l'honneur.

Le Conseil d'Administration du « Souvenir Français », Société nationale pour l'édification et l'entretien des tombes des soldats morts pour la France, à Paris, a décerné à Madame Jeanne Derron-Ulliac, la médaille de reconnaissance « Mérite et Dévouement » en récompense des services rendus à cette Association au cours de son activité à titre de Déléguée du Souvenir Français en Suisse.

Le diplôme et les insignes lui ont été remises par les soins de Monsieur Armand Bell, Président du Souvenir Français en Suisse.

Autres temps, autres mœurs,

La Municipalité de Berne, a abrogé son arrêté sur l'interdiction du double gain à cause de la désastreuse pénurie du personnel enseignant ; on manque d'institutrices et la direction de l'Instruction publique recommande le réengagement d'institutrices mariées.

Le travail de l'institutrice mariée qui, il y a vingt ans, était une honte, une calamité, qui causait la ruine de la famille, bouleversait les ménages, est aujourd'hui un devoir patriotique. Après avoir blâmé par la parole, par la plume, les institutrices mariées qui conservaient leur travail, parce qu'elles l'aimaient, parce qu'elles avaient besoin de ce gagne-pain, après les avoir renvoyées brutalement à leurs occupations ménagères, on les supplie aujourd'hui de reprendre leur tâche et d'éduquer la jeunesse.

Nos autorités n'ont pas beaucoup de dignité; elles se déjugent un peu trop facilement. Le prétexte du chômage n'est pas suffisant pour traiter le travail féminin comme on traite un outil ou une machine. Ce travail a sa dignité; il a sa grandeur; il n'est pas de ceux qu'on emploie, qu'on supprime, qu'on plie aux circonstances avec désinvolture. On voudrait que les temps que nous vivons apprennent au moins cela aux autorités masculines et leur enseignent le respect du travail féminin, quel qu'il soit.

* * *

Il nous faut protester encore contre ce terme de « double gain ». Il n'y a pas double gain quand il y a deux personnes, quand le mari et la femme travaillent et gagnent chacun leur pain quotidien. Il y a double gain quand le même homme (le cas ne se produit pas pour les femmes, dans notre démocratie) cumule plusieurs fonctions, plusieurs attributions. Cela se voit souvent et les qualités du bénéficiaire n'expliquent pas nécessairement ce cumul profitable. Il n'y a pas en Suisse de femmes ayant un double gain. S.B.

Les Juristes.

Mlle Anne-Marie Ducrey, à Martigny, vient de passer à Fribourg sa licence en droit.

Education surveillée et demi-liberté.

Dans l'éducation surveillée, les éducateurs ont ont reconnu la nécessité urgente d'établir le régime de la semi-liberté entre l'internement et la sortie.

Des renseignements ont été pris sur ce qui se passe à cet égard tant en France et en Belgique qu'en Suisse.

Le droit pénal suisse partage les mineurs en trois catégories : normaux, anormaux, pervertis. C'est cette troisième catégorie à laquelle Mlle Moreillon (Ecole d'Etudes Sociales, Genève) s'est particulièrement intéressée.

En Suisse, neuf établissements sur quarante-trois pratiquent la semi-liberté. Quant aux expériences faites sur les résultats du système, il a été constaté qu'on arrive à un échec si le mineur n'a pas été assez longtemps interné.

Pour la manière d'appliquer ce régime, il faut considérer les homes situés près d'une ville et ceux qui sont à la campagne. Dans ces derniers — exemple le Foyer de Choully — les internés font des travaux ruraux.

Il y a trois modes de placements pour l'application de la semi-liberté : placement familial, homes industriels, homes libres.

Pour beaucoup de mineurs la semi-liberté n'est qu'un état transitoire. Les maisons d'éducation ont tâché de les maintenir en contact avec le monde, mais libérés, ils devront encore être suivis.

Comme conclusion, on peut dire que les résultats de la semi-liberté, soit à l'étranger, soit en Suisse, sont exellents lorsque l'expérience se fait dans un pavillon dépendant d'une maison d'éducation. M. L. P.

ouvrière renseignée périodiquement sur la marche de l'entreprise et appelée à donner son avis. D'importantes réformes de structure économique sont donc indispensables, incombant non à l'Etat, mais à des groupes organisés. On nous propose bien encore ici une solution fédéraliste, secondée par l'Etat.

Le petit ouvrage de M. Fritz Ernst : *Helvetia Mediatrix*, traduit par M. H. de Ziegler et publié dans la Bibliothèque elzévirienne de la Baconnière, nous transporte sur un tout autre plan. C'est ici du problème de la différence des langues qu'il est question, et de la manière dont un peuple au moins l'a résolu. Les langues modernes, détrônant le latin cher aux intellectuels, ont rendu nécessaire un effort de rapprochement, surtout dans un pays deversifié comme la Suisse. Or, constate l'auteur, au XVe siècle déjà, l'élite de Suisse alémanique connaît la langue welsche. Les Romands savent, pour leur confusion, que le mouvement de pénétration linguistique, à l'intérieur de notre pays, est assez unilatéral ! On évoque devant nous tous les grands hommes d'outre Sarine qui maîtrisèrent le français : Wettstein, Pestalozzi, Zurlauben, Bonstetten, de Müller, Burckhardt. La connaissance de l'italien s'est répandue aussi. Puis l'allemand est mis à la mode par Mme de Staël et sera familier aux Constant, Sismondi, Secrétan, Amiel, Rod, Vinet, Godet. Ainsi la Suisse est devenue un véritable laboratoire linguistique. (Plût au Ciel que ce fût encore plus vrai de nos jours !) et a vu naître quantité de philologues. La linguistique générale est devenue chez nous, du XVIe au XXe siècle, une science méthodique, aux servants dignes par le nombre et la valeur.

En vertu de cette aptitude particulière à la science du langage, la Suisse a pu remplir une mission importante dans le domaine de la culture. Et cela par ses universités : Bâle dès 1460, puis les six autres, foyers de collaboration entre ceux qui parlaient les trois ou quatre langues de notre pays, tous se communiquant, se transmettant des œuvres diverses. Par un tableau riche en figures de Suisses lettrés et de cœur généreux, M. F. Ernst conclut en montrant que ces hommes ont exalté un idéal commun : celui de la liberté, religieuse, civile, politique, esthétique, créatrice. Et en cela, ils ont incarné, chacun selon son génie personnel, le principe de l'équilibre européen et ont permis à la Suisse d'exercer, par leur intermédiaire, sa mission médiatrice et conciliatrice. — Ce petit livre, de proportions si modestes, nous paraît bien propre à stimuler nos compatriotes dans l'étude des langues nationales, source d'un enrichissement inappréciable.

(*à suivre*) *Marguerite Maire.*

Louis Johannot — *Le raisonnement mathématique de l'adolescent.* Ed. Delachaux et Niestlé.

L'auteur de cette recherche scientifique, M. L. Johannot, — élève du professeur J. Piaget, licencié en mathématique et docteur en philosophie — a commencé son étude par le dépouillement d'un travail écrit, comprenant six questions d'arithmétique et d'algèbre, proposé aux huit cents jeunes filles de l'Ecole supérieure des jeunes filles de Genève. Les résultats obtenus ont montré qu'un interrogatoire oral serait préférable. Aussi M. Johannot a poursuivi sa recherche en interrogeant individuellement, sur des questions de mathématique, pendant plus d'une demi-heure, quarante-trois jeunes filles de l'Ecole supérieure et quarante-neuf collégiens.

Cette enquête a montré que l'adolescent est généralement capable de faire un raisonnement mathématique hypothético-déductif et cela à partir de seize ans chez les garçons et six mois à une année plus tard chez les jeunes filles.

En outre, en ce qui concerne les aptitudes et le goût pour l'étude des mathématiques, je pense qu'il faut et qu'on doit détruire la légende qui veut que les jeunes filles ne «mordent» pas aux mathématiques. Lorsque j'étais sur les bancs de l'université, les étudiantes en «math» étaient plus nombreuses que les jeunes gens ! Ainsi pendant les trois années 1932, 1933 et 1934, il est sorti cinq licenciées en mathématiques et seulement deux licenciés.

En examinant le tableau des grades décernés par notre Alma mater pendant ces dix dernières années, on peut constater que vingt jeunes filles ont obtenu leur licence en mathématiques sur un total d'une soixantaine de gradués dans cette discipline.

Quant aux femmes mathématiciennes qui se sont illustrées dans cette science, prétendue froide et ingrate, ce sera pour une autre fois !

H. Saini.

GRANDE MAISON DE BLANC
14, RUE DE RIVE Calicoes Angle Rue Verdaine
La Maison des bonnes qualités

Pour soigner
TOUX et MAUX DE GORGE
prenez la
POTION FINCK
(formule du Dr. Bischoff)
En vente à la PHARMACIE FINCK & Cie
26, rue du Mont-Blanc, Genève
au prix de Fr. 1.80. Tél. 2.71.75

Tout pour économiser
LE GAZ
Cuisinières et réchauds
derniers modèles
Autocuiseurs - Grils „Melior"
Marmites à vapeur
E. Finaz-Trachsel
Boulevard James-Fazy 6

PORCELAINES - CRISTAUX
COUTELLERIE
SERVIR - BOYS
Louis KUHNE
6, rue du Rhône

PHARMACIE M. MULLER & Cie
Place du Marché
CAROUGE - GENÈVE
Tél. 4.07.07
Service rapide à domicile

Une Fortune ... un million ! distribué chaque année
en ristourne et escompte par la Sté COOPÉRATIVE à ses sociétaires

A La Halle aux Chaussures
Maison fondée en 1870
Mme Vve L. MENZONE
Solidité - Elégance
5 % escompte en tickets jaunes
17, Cours de Rive, Angle Boulevard Helvétique, 30

Liste d'ouvrages nouveaux :
ICHA compris
Alexandra DAVID. Neel - A l'Ouest barbare de la vaste Chine . . . . Fr. 8,40
Charles GOS. Notre-Dame des Neiges » 9,35
Andrea MAJOCCHI. Evocation parmi les ruines. . . . . » 5,70
Mazo de la ROCHE. Finch Whiteoak . « 8,40
Mazo de la ROCHE. Les Whiteoaks de Jalna 8,40
André ROCH. Garhwal Himalaya . . » 7,80
chez
NAVILLE & Cie
Rue Lévrier 5-7 - Passage des Lions

Soutenez votre „Mouvement“ en réservant votre clientèle aux maisons et institutions qui l'utilisent pour leur publicité

...A GENÈVE

La Pharmacie MARKIEWICZ

24, Corraterie (Vis-à-vis du Cinéma) est la doyenne des pharmacies genevoises.

Se recommande pour l'exécution consciencieuse de toutes ordonnances médicales privées aussi bien que pour les caisses maladies.

Produits de première qualité aux prix les plus modérés. **Pas de personnel non qualifié.**

Corsets Clément

26, Rue du Marché

Toutes les dernières nouveautés
Tous les genres
Tous les prix

TIMBRES ESCOMPTE JAUNES

ÉPICERIE FINE
VINS LIQUEURS
KOEGER
34, Boulevard Helvétique

Le cadeau signé et qui plaît
se trouve chez
Noverraz
Place Neuve 4 *Potier*

Volailles - Conserves
Poulets rôtis - Vins et Liqueurs
R. CRISTIN ... Genève
2, ROUTE DE CHÊNE TÉLÉPHONE 4.26.79
5 % à tout porteur de cette annonce sauf sur les articles réglementés

« Dans trois ans, vous ne me trouverez plus parlant à la tribune car, ou bien nous aurons réussi à instaurer la paix par la fédération des peuples, ou bien nous serons engagés dans la 3me Guerre Mondiale...»

Une voix de femme, d'une femme de France, rappelle que les femmes sont là pour donner «l'âme» au mouvement fédéraliste et ajoute :

« puisque la fédération apportera la paix, il est le but de toutes les femmes qui, elles, apportent la vie...»

Les Fédéralistes Européens ont succédé aux Fédéralistes Mondiaux. L'«Union Européenne des Fédéralistes» est en réalité l'organe de coordination et d'action des mouvements fédéralistes européens existant depuis des années. C'est dire qu'ils ont pour eux l'expérience et qu'aux questions brûlantes et angoissantes que pose notre temps, ils répondront par des rapports, des motions qui — en plus de l'élan et de la bonne volonté — apporteront des solutions solides et constructives, étudiées des mois à l'avance et soumises à des commissions spéciales. Toutes ces solutions, qu'elles se rattachent aux problèmes politiques, économiques ou sociaux, ont été pensées sur le plan fédéraliste, c'est-à-dire *supranational*, or, sur ce plan, qui efface les rivalités entre pays, les difficultés en apparence insurmontables, disparaissent, et ce qui semblait hier encore, irréalisable, peut entrer en action aujourd'hui.

Cent cinquante délégués et observateurs de 14 pays différents ont pris part au congrès ; à noter, pour la première fois depuis la guerre, la présence de l'Allemagne.

Les deux congrès «Mondial et Européen» ont travaillé constamment en liaison étroite. L'Union Européenne qui a pour devise « l'Europe une dans un monde uni », dit assez par là qu'elle s'intègre dans la fédération mondiale. Et ces deux forces fédéralistes, en unissant la jeunesse et la foi à la sciengce et la raison, font passer sur le monde désabusé, une espérance de paix.

Lucie Rossier.

** Henry Charles Usborne, jeune parlementaire britannique (38 ans) ingénieur-directeur de la Nu-Way Heating Plants Ltd. Birmingham.

Congrès International des Femmes

28, 29, 30 septembre, 1er octobre 1947, Paris

L'inscription à ce congrès est close depuis le 16 août. Nous pensons que nos lectrices seront bien aises de trouver ici quelques indications à ce sujet.

Présidente d'honneur : Madame Vincent Auriol
Présidente : Madame Georges Bidault
Vice-présidente : Mademoiselle Jeanne Sivadon

Comité d'honneur international

(Nous avons sollicité Mesdames les Ambassadrices de toutes les Nations représentées à Paris de faire partie du Comité d'honneur international).

Comité d'honneur français

(Le Comité d'honneur en voie de formation comprendra des personnalités féminines françaises représentant toutes les tendances sociales.)

Associations françaises qui travaillent à la préparation du Congrès

Alliance Française des Unions Chrétiennes de Jeunes Filles (Y.M.C.A.)
Conseil National des Femmes
Fédération Française des Eclaireuses
Groupements Féminins Ruraux
Mouvements Familiaux (MPF, MFR, ACI, JDAC)
Mouvements de Jeunesse Juive Traditionnaliste
Mouvements Spécialisés de Jeunesse (JOC, JAC, JEC, JIC)
Union Civique et sociale
Union des Femmes Professionnelles
Union Nationale des Femmes, etc.

Le Comité international actuel de l'Entente Mondiale pour la Paix est provisoire.

Au Congrès international de septembre 1947, un comité sera élu qui comprendra au moins les membres de cinq nations.

Le lieu et la date de la prochaine rencontre internationale seront fixés par un vote. Le pays choisi pour cette rencontre élira la Présidente.

(Paris - 159 R. St-Jacques).

Ecole d'Etudes sociales Genève

Subventionnée par la Confédération

Début des cours en octobre.
Culture féminine générale.
Formation professionnelle d'assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.); de directrices d'établissements hospitaliers; secrétaires d'institutions sociales, bibliothéaires; laborantines.
Des auditrices sont admises à tous les cours. — Pension et cours ménagers au Foyer de l'Ecole. — Programme (80 ct.) et renseignements rte de Malagnou 3

Alliance Nationale de Sociétés féminines suisses

Lausanne, La Tour de Peilz, fin août 1947.

Mesdames et chères alliées,

Nous avons l'honneur et le plaisir de vous convier à notre XLVIme Assemblée générale qui aura lieu à Aarau, les 18 et 19 octobre prochain. Les Sociétés féminines d'Aarau travaillent depuis plusieurs mois déjà, à la préparation de cette assemblée, qui cette année revêt un caractère de grande importance. En effet, il faudra renouveler le Comité resté en charge depuis le début de la guerre. Il est temps que des forces nouvelles s'attellent aux tâches multiples de l'Alliance, des forces qui, avec enthousiasme, travailleront, malgré l'incertitude des temps, à l'amélioration de la vie sociale, à la protection de l'enfance, au développement moral de l'adolescence, à la préparation des femmes et des mères à leurs tâches futures. Toutes les sociétés affiliées à l'Alliance doivent s'associer à ce travail intéressant et utile et nous envoyer de nombreuses déléguées à Aarau, où nos collègues argoviennes mettent tout en oeuvre pour nous recevoir au mieux. Nous leur sommes très reconnaissantes de leur aimable invitation, que vous trouverez ci-joint. Nous vous prions de vous conformer à tous les renseignements donnés, de réserver les dates des 18 et 19 octobre et de vous inscrire dans les délais indiqués, pour faciliter la tâche des organisatrices. Les petites villes ne disposent pas des facilités des grandes cités; il faut donc s'y prendre assez tôt pour régler tous les détails pratiques de logements et de repas.

Comme nous l'avons annoncé dans notre précédente circulaire, le mandat triennal du Comité arrive à son terme et nous avons à enregistrer plusieurs démissions. Les Sociétés des Cantons démissionnaires ont fait des propositions qui seront soumises au vote des déléguées.

Les Membres du Comité qui n'acceptent pas de réélection sont les suivantes: Mme de Montet, Frl. Clara Nef, Frau Martha Schönauer, Frl. Dr. M. Schlatter.

Les nouveaux membres proposés sont: *Mme Gertrude Hæmmerli-Schindler* de Zurich, entrée au Comité par cooptation après le décès de Mme Rechsteiner, *Mme Jean Carrard*, de Lausanne, appelée au Comité comme secrétaire adjointe de la Présidente. *Mme Marthe Zürcher-Schelling*, présentée par la Frauenzentrale St. Gall et *Mlle Kellerhals*, assistante sociale de Bâle, présentée par la Frauenzentrale des deux Bâle.

Les autres membres du Comité qui acceptent une réélection sont: Mmes Jeannet-Nicolet, Cuénod, Wartenweiler, Weibel, Debrit-Vogel, Dr. Girod, Nägeli.

Le Comité serait ainsi ramené au nombre usuel de 11 membres.

Pour la préparation du programme ci-inclus nous avons tenu compte des suggestions de nos sociétés alliées, qui, en majorité, se sont prononcées pour l'étude de la question des bars et dancings. Vous trouverez ci-inclus la carte de déléguée. Cette carte devra être échangée contre la carte de vote à l'entrée de la salle de l'assemblée, *de sorte qu'en aucun cas elle ne doit être retournée.* Une déléguée peut représenter deux Sociétés. Notre Comité est prêt à faciliter le voyage d'une déléguée de Sociétés ne disposant pas de moyens suffisants, en accordant une subvention. Il recevra avec la plus grande reconnaissance les dons spécialement destinés à cette aide. Compte de Chèques *VIII C 2277.*

Les demandes de subvention doivent être adressées avant l'Assemblée générale à notre trésorière Mme Wartenweiler, Glarisegg.

Nous recommandons à toutes nos sociétés alliées de se procurer le livre des actes du IIIme Congrès féminin suisse. Il est très bien présenté, on le lit avec le plus grand plaisir. Il est vivant et intéressant et reste un témoignage du travail que les femmes sont capables d'accomplir. Un millier d'exemplaires restent à vendre. Nous espérons que nos sociétés féminines voudront prouver leur intérêt et en commanderont un ou plusieurs exemplaires en s'adressant au Sécrétariat féminin suisse, Merkurstrasse 45 Zurich.

Le Don suisse demande aux associations féminines de s'intéresser à l'oeuvre de parrainages. Nous vous prions donc de faire bon accueil aux demandes qui, par la suite vous seront encore adressées. Rappelons-nous que si la guerre est terminée, la paix n'est pas signée et beaucoup de pays souffrent encore autant que pendant les années les plus terribles de la guerre.

Il nous a été demandé de faire une collecte de livres destinés aux bibliothèques des pays dévastés par la guerre, tels que: Livres de latin, grec, anglais, français, revues éditées depuis 1939. Albums, musique, reproductions artistiques, cartes postales etc. Nous demandons à nos Associations d'organiser leur collecte comme elles l'entendent et d'envoyer leurs colis au: Bureau de la Ligue française pour le Droit des Femmes. 159, rue St. Jaques. Paris.

Grâce à la situation centrale de la jolie ville d'Aarau, nous pouvons espérer qu'il y aura à notre assemblée générale autant de déléguées de la Suisse romande que de la Suisse centrale et orientale. Elle sera une occasion pour nos membres de se retrouver, de renouer des liens d'amitié qui nous aideront à accomplir les tâches nombreuses qui nous attendent.

Au nom de l'Alliance de sociétés féminines suisses, nous vous envoyons, Mesdames et chères alliées, nos messages très cordiaux.

La Secrétaire.
La Présidente.

Invitation du Centre de Liaison des Sociétés féminines argoviennes.

Aarau, le 1er août 1947.

Mesdames,

L'« Aargauische Frauenzentrale » se fait un plaisir d'inviter les déléguées des Sociétés affiliées à l'Alliance Nationale des Sociétés féminines suisses à se réunir dans le chef-lieu de son canton les 18 et 19 octobre prochain. La position centrale d'Aarau en rend de partout l'accès assez facile, aussi espérons-nous que vous vous y retrouverez nombreuses.

Qu'avons-nous à vous offrir? Une petite cité ancienne et pittoresque, entourée de sa couronne de jardins et de villas. Le Jura à proximité, assez éloigné pour ne pas nous oppresser, assez près cependant pour qu'on s'y attache. L'aspect de la ville et des alentours correspondant au caractère d'une population paisible et laborieuse, ouverte à tous les problèmes humains, sociaux ou artistiques.

Dans l'espoir de vous voir à Aarau les 18 et 19 octobre, nous vous adressons nos messages cordiaux.

Pour l'« Aargauische Frauenzentrale ».
La présidente: A. Gerster-Simonett.

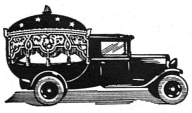

POMPES FUNÈBRES OFFICIELLES
de la Ville de Genève, Carouge et Lancy
5, rue de l'Hôtel-de-Ville, 5, au 1er
Téléphone : 4.32.85 (permanent)
EN CAS DE DÉCÈS s'adresser ou téléphoner de suite à l'adresse ci-dessus
FORMALITÉS GRATUITES

CANTON DE VAUD

Art Rustique suisse

Tissages à la main — Dentelles de Gruyère.
Bois tournés et Poteries.
Tous travaux faits à la main en Suisse.
H. CUÉNOUD Pl. St-François, 12bis (entresol) **LAUSANNE**

Elégance FEMININE
Burnard & Cie S.A.
NOUVEAUTÉS
Lausanne

Le Portail Blanc
WHITE GATES
English Tea-Room and Library
LA TOUR-DE-PEILZ
Tél. 5.30.27 (23 rte de St-Maurice) Arrêt du tram: „White Gates“

Spécialité: La fiche comptable
Imprimerie Th. Eberhard
LAUSANNE
Terreaux 8
Téléphone 23383

FREY - WICKY
TISSUS - VEVEY
TROUSSEAUX

Beau choix de Corsets, Ceintures, Gaines, Soutiens-gorge.
Mesures - Réparations - Transformations
Corsets Gaby 6, Place de l'Ancien-Port
Mmes **BASSIN & JOËRN** VEVEY

„LE CARILLON“ Place Chauderon
LAUSANNE
Restaurant - Tea-room sans alcool
Restauration soignée à prix modiques
Son Tea-room

Chez *Mme Marleine*
MODES - VEVEY
vous trouverez le coiffant personnel

Renseignements pratiques

Lieu des séances: « Städtischer Saalbau », Place du Château, petite salle.

Logements: Hôtels, pensions (ch. à 1 et 2 lits), chambres chez des particuliers, avec petit déjeuner, au prix de frs. 8.05, 7.50, 6.—, 4.40 et 4.— (avec service compris). Prière de nous adresser la commande au moyen du bulletin ci-joint. Payement ultérieur sur place.

Services divins : protestants : de 9.00 à 9.50 env. à la Stadtkirche,
catholique: de 7.15 à 8.00 env. messe matinale, de 8.30 à 9.30 env. service pour la jeunesse,
vieux-catholique: 10.00 env. à la Stadtkirche.

Bureau d'accueil: Samedi 18 octobre, dès 10.30, jusqu'au début de la séance dans le hall de la « Kantonalen Elektrizitätswerk », Bahnhofplatz, côté ouest. Des éclaireuses conduiront les déléguées des trains au bureau et, de là, à l'endroit où elles logeront.

Dès le commencement de la séance, les renseignements seront donnés au foyer, à l'entrée de la salle.

Soirées: Le samedi soir, dans la grande salle du « Städtischer Saalbau », réunion des déléguées, des hôtes et des membres des sociétés argoviennes ; petite collation offerte par la « Frauenzentrale d'Argovie et les sociétés qui y sont affiliées.

Samedi, souper en commun : Grande salle du « Städtischer Saalbau » (compris dans le prix de la carte).

Déjeuner en commun, le dimanche à 13 heures dans la grande salle du « Städtischer Saalbau ». Après le repas, de 15 à 17 heures, il y aura la possibilité de visiter la ville, avec des guides.

Inscriptions: Prière de s'annoncer au moyen du formulaire ci-joint avant le 8 octobre au plus tard auprès de Frau P. Baumann, Buchserstrasse 11, Aarau, et de verser simultanément le montant du prix de la carte de participante (10 frs.), au compte de chèque postal.

Imp. ROULET & Co, r. Alfred-Vincent 10, GENEVE